

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

• Contrat de liquidité à Paris

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 31 décembre 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 60 200 Titres
- 4 256 907,00 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 128 748 Titres
- 3 729 064,00 €

• Contrat de régularisation de cours à Casablanca

Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 31 décembre 2014, les moyens suivants figuraient au :

i) compte dédié à la poche de liquidité :

- 24 000 Titres
- 40 367 280,54 MAD

ii) compte de régularisation :

- 61 000 Titres
- 14 079 800,85 MAD

Il est rappelé qu'au 30 juin 2014, les moyens suivants figuraient au :

i) compte dédié à la poche de liquidité :

- 39 000 Titres
- 38 605 055,85 MAD

ii) compte de régularisation :

- 32 500 Titres
- 17 717 221,71 MAD

Avenue Annakhil, Hay Riad Rabat Maroc
Tel + 212 (0) 537 71 21 21 / fax + 212 537 71 48 60

Itissalat Al Maghrib - Maroc Telecom : Société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance au capital de 5.274.572.040 Dh / RC 48947 Rabat – Patente 27603573 – IF 333 2162